



Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière
Spécialiste des
murs de commerces

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. Le 30 septembre 2009, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 8 juin 2009.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 mars 2010 :

- 4 837 titres
- 77 607,42 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 950 titres
- 72 693,78 euros

Aucune autre opération entrant dans le champ du programme de rachat d'actions n'est en cours.

Contacts :

SELECTIRENTE

Jean-Marc PETER

Directeur Général Adjoint SOFIDY

Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com

Eurolist C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0004175842

Mnémonique SELER